

Refus Scolaire Anxieux



Repérer la phobie scolaire

Définition :

Le **refus scolaire anxieux** c'est la réticence ou le refus d'aller en cours, avec une détresse émotionnelle temporaire ou chronique qui occasionnera des retards et des absences non cachés. Dans un cas de RSA, les parents ont fait des efforts pour maintenir la fréquentation scolaire.



Ne pas confondre le refus scolaire anxieux avec :

- **L'école buissonnière :**

Absences cachées par le jeune à ses parents, pas de détresse émotionnelle.



- **Le retrait scolaire :**

Pas d'effort parental pour amener le jeune à l'école.



C'est une problématique multifactorielle liée à plusieurs fragilités plus ou moins associées.

Fragilités fréquemment observées :

1 Fragilité de l'adolescent

- Maladie physique,
- Troubles psychiques,
- Troubles d'apprentissage,
- HPI,
- Difficultés sociales.

3 Facteurs liés à la scolarité

- Changement de cycle,
- Méthodes pédagogiques,
- Attente forte de l'établissement,
- Pression scolaire familiale.

2 Fragilité familiale

- Maladie physique des parents,
- Maladie psychique des parents,
- Fratrie en décrochage scolaire,
- Parent seul ou isolé,
- Contexte de séparation,
Etc.

4 Relations avec les pairs

- Harcèlement,
- Sentiment de différence (genre, etc),
- Besoin d'appartenance.

Repérage le plus précoce possible :

• Par la vie scolaire :

- Absentéisme perlé, surtout les lundis ou journées longues, au retour de vacances,
- Absentéisme de plus en plus important, ou massif d'emblée,
- Élève isolé en récréation.

• Par les enseignants :

- Décrochage scolaire,
- Stress lors des évaluations,
- Difficulté à la prise de parole.

• Par l'infirmière scolaire :

- Crises d'angoisse, difficulté à retourner en classe,
- Plaintes somatiques (maux de tête, de ventre, fatigue, etc).

• Par l'assistante sociale scolaire :

- Analyse de l'absentéisme,
- Possibilité de visite à domicile.

• À domicile :

L'anxiété peut ne se manifester qu'au domicile au début (troubles du sommeil, nausées, vomissement, etc).

i Croiser les regards en CVI ou GPDS en interrogeant les causes d'absentéisme.

Que faire ?

- **Le diagnostic doit être posé et des soins mis en place** : l'infirmier ou le psychologue EN reçoit les parents et oriente vers le médecin traitant, un psychologue et un pédopsychiatre.
- **L'équipe éducative se met en lien avec les personnels de soins.**
L'alliance avec les parents est à rechercher.
- **Un aménagements est à proposer au cas par cas** très rapidement et à formaliser ensuite **dans un projet d'accueil individualisé** établi et rédigé par le médecin scolaire :
 - **Aménagements de l'emploi du temps** en privilégiant les matières appréciées par l'élève,
 - **Suppression de la notation des évaluations,**
 - **Dispense d'oral,**
 - **Nomination d'une adulte référent** qui aidera l'élève à rentrer dans l'établissement,
 - **Indulgence sur les retards,**
 - **Autorisation des temps de repos** à l'infirmerie ou autre lieu choisi par l'élève,
 - **Adaptation de l'année scolaire en 2 ans** - *art.D332-6 du code de l'éducation,*
 - Etc.
- **Organiser une venue de l'élève, à minima hebdomadaire, dans l'établissement** (en cas d'impossibilité pour lui d'assister aux cours).
- **Mise en place d'une pédagogie positive**, valorisant l'élève, permettant de développer des projets participatifs, l'ouverture vers l'extérieur, le travail sur la gestion des émotions, et soutien dans les périodes compliquées.
- **Un accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école (APADHE) peut être sollicité**, même si la déscolarisation n'est pas totale.
- **Les dispositif d'accueil ESTIME (Collège) et DALY (Lycée)** peuvent être proposés.
- **Le CNED peut être envisagé en dernier recours** et avec une convention de scolarité partagée.

Une **bonne communication entre famille, établissement scolaire et professionnels de soins** est un facteur de guérison majeur.

La problématique du RSA nécessite **l'implication de tous les professionnels de l'établissement, et un accompagnement de l'élève sur une longue durée.**



Le traitement doit être **individualisé et adapté à chaque situation.**

Document réalisé par le Service médical des élèves de la direction académique de la Haute-Garonne.

Contact : samis2@ac-toulouse.fr